

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2019

OJ N°26 - Tourisme.

Appel à projets départemental "Concourir au développement des pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel".

Date de la convocation : 20 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 233

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie (jusqu'à l'OJ N°26), ALDACOURROU Michel (jusqu'à l'OJ N°15), ALZURI Emmanuel (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et à l'OJ N°24), ANCHORDOQUY Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°17), ANES Pascale, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARRABIT Bernard (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 , l'OJ N°24 et à compter de l'OJ N°16), ARROSSAGARAY Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BACHO Sauveur (jusqu'à l'OJ N°15), BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel représenté par AMESTOY-CLEDON Cécile, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°18), BERLAN Simone, BERCAITS Christian (jusqu'à l'OJ N°15), BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°16), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul (jusqu'à l'OJ N°15), BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°17), BUSSIRON Jean-Yves (jusqu'à l'OJ N°28), BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°25), CAPDEVIELLE Colette, CARRERE Bruno (jusqu'à l'OJ N°26), CARRICABURU Jean, CARRIQUE Renée, CASTAIGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie (jusqu'à l'OJ N°15), CAZALIS Christelle (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), CLAVERIE Peio, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°15), DE CORAL Odile, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DEQUEKER Valérie, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée (jusqu'à l'OJ N°25), ELGOYHEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ELGUE Martin (jusqu'à l'OJ N°17), ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELIZALDE Iker, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Pello, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert (jusqu'à l'OJ N°17), GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°29), HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Henry (jusqu'à l'OJ N°15), IPUTCHA Jean-Marie, IRASTORZA Didier, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOIN Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°15), IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), IRUMÉ Jacques, ITHURRALDE Éric, ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste représenté par DUTOURNIER Henri, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier représenté par DUHALDE Antton, LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°6, excepté l'OJ N°24), LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton,

LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie (jusqu'à l'OJ N°16), LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LESPADE Daniel, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE Marie-Noëlle, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre représenté par ARLA Alain (jusqu'à l'OJ N°20), NOBLIA Eliane (jusqu'à l'OJ N°18), MONDORGE Guy, MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°15), OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°17), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (de l'OJ N°1 à l'OJ N°5 et l'OJ N°24), ORTIZ Laurent (jusqu'à l'OJ N°16), PEILLEN Jean-Marc (jusqu'à l'OJ N°27), PEYROUTAS Maitena, PONS Yves représenté par ETCHELECU Jacques (jusqu'à l'OJ N°29), POULOU Guy, POYDESSUS Dominique (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°15), POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°15), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°15), SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse, SANBERRO Thierry, SECALOT Michel, THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°17), VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ARCOUET Serge, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, CARPENTIER Vincent, CARRICART Pierre, CASABONNE Bernard, CHASSERIAUD Patrick, CURUTCHARRY Antton, DAVANT Allande, DE LARA Manuel, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, ELISSALDE Philippe, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Louis, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHEVERRY Michel, FIESCHI Pierre, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HACALA Germaine, HARISPE Bertrand, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, HIRIART Michel, IBARLOZA Iñaki, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGARAY Bruno, IRIGOYEN Nathalie, IRUMÉ Jean-Michel, JONCOHALSA Christian, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE-DAVID Florence, LEIZAGOYEN Sylvie, LEURGORY Charles, MEYZENC Sylvie, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, ONDARS Yves, PICARD-FELICES Marie, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel, TARDITS Richard, UGALDE Yves, UTHURRALT Dominique.

PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ALDACOURROU Michel à BARETS Claude (à compter de l'OJ N°16), ARRABIT Bernard à BEHOTEGUY Maider (de l'OJ N°6 à l'OJ N°15), ARROSSAGARAY Pierre à ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), BERCAITS Christian à THEBAUD Marie-Ange (à compter de l'OJ N°16), BERGÉ Mathieu à IRIART Jean-Claude, BERRA Jean-Michel à LESPADE Daniel, BERTHET André à BETBEDER Lucien (à compter de l'OJ N°17), BIDART Jean-Paul à BICAIN Jean-Michel (à compter de l'OJ N°16), BIDEGAIN Gérard à FONTAINE Arnaud (jusqu'à l'OJ N°15), BIDEGARAY Barthélémy à IRIART Alain, BURRE-CASSOU Marie-Pierre à HAYE Ghislaine (à compter de l'OJ N°18), BUSSIRON Jean-Yves à DALLEMANE Michel (à compter de l'OJ N°29), CAMOU Jean-Michel à BUTORI Nicole (à compter de l'OJ N°26), CARPENTIER Vincent à CASTAING Alain, CARRERE Bruno à GALLOIS Françoise (à compter de l'OJ N°27), CASABONNE Bernard à IRIGOIN Didier (jusqu'à l'OJ N°15), CASTEL Sophie à MARTIN-DOLHAGARAY Christine (à compter de l'OJ N°16), CHASSERIAUD Patrick à DE PAREDES Xavier, CURUTCHARRY Antton à CHANGALA André (jusqu'à l'OJ N°26), DARRASSE Nicole à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°16), DESTIZON Patrick à CASTAIGNEDE Jocelyne, DEVEZE Christian à LAMERENS Jean-Michel, ECHEVERRIA Andrée à PREBENDE Jean-Louis (à compter de l'OJ N°26), ELISSALDE Philippe à KEHRIG-COTTENÇON Chantal (jusqu'à l'OJ N°19), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à LARRALDE André, ETCHEMAITE Pierre à SECALOT Michel, ETCHEMENDY Jean à ELGOYEN Monique (jusqu'à l'OJ N°25), ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°19), GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis (jusqu'à l'OJ N°17), GONZALEZ Francis à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°18), HACALA Germaine à DE CORAL Odile, HEUGUEROT Daniel à ANES Pascale, HIRIART Michel à HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki à IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°18), IRUMÉ Jean-Michel à IRUME Jacques, KEHRIG-COTTENÇON Chantal à ECENARRO Kotte (à compter de l'OJ N°20), LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à OLCOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°17), LASSERRE-DAVID Florence à VEUNAC Jacques, MEYZENC Sylvie à DURRUTY Sylvie, MIALOCQ Marie-José à JOCOU Pascal, NEGUELOUART Pascal à GOYHENEIX Joseph (à compter de l'OJ N°16), NOBLIA Eliane à IRASTORZA Didier (à compter de l'OJ N°19),

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch ibarbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedeñça
15 Avinguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

NOUSBAUM Pierre-Marie à IRIGOYEN Jean-François (jusqu'à l'OJ N°17), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Gilbert (à compter de l'OJ N°18), OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°6), ORTIZ Laurent à LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°17), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (jusqu'à l'OJ N°18), POYDESSUS Dominique à UHART Michel (à compter de l'OJ N°16), SERVAIS Florence à HIALLE Sylvie, SOROSTE Michel à ETCHEGARAY Jean-René, UGALDE Yves à LAUQUÉ Christine, URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°18), UTHURRALT Dominique à BARANTHOL Jean-Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André

Modalité de vote : vote à main levée

Rapporteur : Monsieur Daniel OLÇOMENDY

Mes chers collègues,

❖ **Présentation de l'Appel à Projets**

Le Département, chef de file des solidarités territoriales, a renouvelé ses modalités de soutien aux collectivités locales. Il propose de soutenir les projets d'investissement au travers d'appels à projets qui permettront de mettre en exergue les enjeux de développement identifiés sur les territoires communaux et intercommunaux.

Dans le cadre de ses compétences attribuées par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 en matière de développement maîtrisé des sports de pleine nature, le Département des Pyrénées-Atlantiques accompagne les projets structurants portés par les maîtres d'ouvrage publics sur les Espaces, Sites et Itinéraires de pleine nature (ESI) par la mise en place d'un Appel à Projets intitulé « **Concourir au développement des pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel** ».

L'objectif de cet appel à projets consiste à soutenir les projets d'investissement relatifs à l'aménagement des Espaces, Sites et Itinéraires de sports et de loisirs de pleine nature qui participent au maintien, au renforcement et au développement des conditions de pratiques sportives et de loisirs qui s'exercent en milieu naturel, ainsi qu'à l'attractivité et à la valorisation des territoires communaux et intercommunaux.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques souhaite accompagner l'effort des intercommunalités qui investissent en vue de répondre à ces objectifs et ainsi concourir à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, de faire progresser la qualité de l'offre touristique, ainsi que l'accueil ou l'organisation d'événementiels.

Les projets présentés devront être en cohérence et en concordance avec le Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de pleine nature (PDESI) qui garantit l'accès aux pratiques sportives de nature tout en respectant les milieux naturels et le droit de tous les usagers, à savoir un accès libre et gratuit pour le public, une maîtrise du foncier (propriété, accords des propriétaires), une prise en compte des enjeux environnementaux et le respect des réglementations en vigueur (Natura 2000...), des normes d'équipement relatives à chaque activité et de la charte départementale de balisage et de signalétique.

Les aménagements pris en compte dans cet appel à projets doivent directement être liés à la pratique de sport et activités de pleine nature, notamment les itinéraires de randonnée pédestre, trail, (...) au travers des Plans Locaux de Randonnées ou des réseaux spécifiques à une activité sur un site dédié.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- projet sous maîtrise d'ouvrage publique,
- projet réalisé sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques,
- respect de la charte départementale de signalétique,
- coût d'opération supérieur à 5 000 € HT,
- l'espace aménagé devra être en accès gratuit,
- les aménagements devront répondre aux normes en vigueur de la Fédération Sportive délégataire,

- les marchés de travaux ne devront pas être attribués avant la date de clôture de l'Appel à Projets, à savoir le 31 octobre 2019.

Le taux maximum d'aide du Département est plafonné à 30% du coût de l'opération HT. L'intervention du Département sera déterminée en fonction de la concordance du projet avec l'objectif de l'appel à projets et de son appréciation par le Comité de sélection au vu des priorités départementales.

L'attribution définitive sera votée par le Département de février 2020 à septembre 2021. Le délai de réalisation des projets est de 2 ans à compter du vote en Commission permanente de la subvention définitive.

❖ La candidature de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Lors du Conseil communautaire du 15 décembre 2018, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a confirmé l'exercice de la compétence facultative en matière d'« Aménagement, gestion et animation de chemins de randonnées identifiés dans le Schéma Communautaire Stratégique de randonnée :

- création d'un Plan Local de Randonnées Pays Basque,
- aménagement (signalisation, balisage, équipements, etc.), entretien et gestion des chemins de randonnée identifiés dans le Schéma Communautaire stratégique de randonnée,
- animation du Plan Local de Randonnées Pays Basque,
- édition de Topo-guides ».

Lors du Conseil communautaire du 29 juin 2019, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a validé le Schéma Stratégique Randonnées Pays Basque, ainsi que le Plan Local de Randonnées Pays Basque (Version 1) constitué de 95 itinéraires.

Suite à ce premier travail qui a abouti au PLR Pays Basque - Version 1, la Communauté d'Agglomération Pays Basque complétera son offre en matière de randonnées par la création de nouveaux itinéraires, pour arriver à un PLR Version 2 (à horizon 2021), avec de nouveaux itinéraires permettant de couvrir certaines zones dépourvues d'itinéraires, mettant l'accent sur des pratiques peu valorisées à ce jour (équestre, VTT, etc.) et répondant à une demande de la clientèle locale et/ou touristique.

La première phase d'aménagement du PLR – Version 1 prévoit la fourniture et la pose de signalétique et mobilier, ainsi que le balisage des itinéraires. Le budget de cette première phase a été estimé à 143 266 € HT.

Sur la base de 55 itinéraires supplémentaires maximum (pour aboutir à un PLR à 150 randonnées), le PLR Version 2 pourrait être estimé à 80 000 € HT, en tenant compte d'aménagements plus importants liés à des créations et d'éventuelles ouvertures de sentiers. Le plan de financement est ainsi présenté sur la base d'un projet (PLR V1 et PLR V2) pour un montant de 223 266 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	HT	Intitulé	HT
Plan Local de Randonnées - Version 1		Appel à Projet CD 64	66 980,00 €
Fourniture	84 166,00 €		
Pose	25 500,00 €		
Balisage	33 600,00 €		
<i>Sous total</i>	143 266,00 €		
Plan Local de Randonnées - Version 2		Autofinancement	156 286,00 €
Travaux	80 000,00 €		
Fourniture			
Pose			
Balisage			
<i>Sous total</i>	80 000,00 €		
Total PLR	223 266,00 €		223 266,00 €

Considérant :

- la pertinence d'un projet structurant tel que le Plan Local de Randonnées Pays Basque, s'étendant sur la moitié du territoire départemental,
- la concordance des critères d'éligibilité,
- la concordance entre le calendrier de mise en œuvre du Plan Local de Randonnées Pays Basque et de l'appel à projets du Département,

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver la candidature de la Communauté d'Agglomération Pays Basque à l'Appel à projets départemental « Concourir au développement des pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel »,
- approuver le plan de financement correspondant,
- solliciter le Département au taux maximum d'intervention (30% des dépenses HT) pour un montant prévisionnel de 66 980 €,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer le dossier de la candidature auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques et à signer l'ensemble des documents afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,



Sébastien EVRARD.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle de légalité le : 4 octobre 2019

Publié le : 4 octobre 2019

Accusé de réception



Acte reçu par: Sous-Préfecture de BAYONNE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-10-04(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 4

Nom émetteur: Communauté d'Agglomération du Pays Basque

N° de SIREN: 200067106

Numéro Acte de la collectivité locale: CC20190928_026

Objet acte: OJ N°26 Appel à projets départemental "Concourir au développement des pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel". PJ: dossier candidature + plan financement + calendrier?

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 8.4-Amenagement du territoire

Identifiant Acte: 064-200067106-20190928-CC20190928_026-DE
